

Tout-à-coup les chants de joie cessent de retentir à nos oreilles, et un long gémissement se prolonge sur la surface de la mer : cri d'alarme qui retentit jusqu'au fond de mon âme et qui me fait encore frémir. Je me lève et je promène sur la mer des regards avides : les instruments sont abandonnés au gré des flots et du courant, les travailleurs se dirigent tous vers un même point : deux hommes que nous avions vus au-delà de la rivière, viennent de disparaître. L'un s'est jeté dans la rivière qu'il ne voyait pas, l'autre s'est précipité après lui pour arracher son fils à la mort. Le père tient déjà son enfant dans ses bras et soulève au-dessus de sa tête ce malheureux qui nous tend de loin les bras pour implorer notre secours. Trois des plus rapprochés s'élancent vers ces deux infortunés : le plus vigoureux devance les autres, mais bientôt l'eau enchaîne ses pas incertains sur un sol inégal et glissant ; il tombe, disparaît, se relève, se précipite avec une nouvelle ardeur sans redouter le cours tortueux de la rivière : un pas le sépare de la mort, il le franchit et s'enfonce pour toujours dans le gouffre fatal.

Le second redouble de vitesse pour sauver son ami ; il arrive sur le bord de l'abîme, et va s'y précipiter : mais la frayeur paralyse son courage : il s'arrête, lève ses mains au ciel, s'avance, hésite et recule à l'aspect de la mort. Le troisième arrive ; plus hardi, il se penche sur l'abîme et va s'y jeter, mais la main de son compagnon le retient : « Malheureux, lui dit-il, tes efforts sont maintenant inutiles. Ta mère infortunée vient de perdre son mari et ton frère ; prends garde d'augmenter son deuil par une mort certaine. Vis pour la consoler. Gagnons terre, la mer s'enfle, elle va nous engouffrer. » Ils gagnent tous deux le rivage, et l'enfant se dirige en pleurant vers la demeure paternelle pour annoncer la triste nouvelle à sa pauvre mère.

L'infortunée ne tarda pas à paraître. On la voit venir de loin d'un pas précipité ; les cheveux éparés, les mains jointes et élevées vers le ciel, elle remplit l'air de ses gémissements. Elle passe près de nous et s'avance vers la mer comme si elle voulait s'y jeter : c'en était fait d'elle si nous ne l'eussions retenue. Alors se voyant dans l'impuissance de suivre toute l'impulsion de son désespoir, elle tombe à genoux, et les yeux tournés vers le lieu où son fils et son époux ont disparu : « Mon Dieu ! mon Dieu ! s'écrie-t-elle, que je suis malheureuse ! Pourquoi ne m'avez-vous pas enlevée plutôt moi-même ! O mon époux, ô mon cher enfant, pourquoi m'avez-vous abandonnée ? Seigneur ! rendez-moi mon cher enfant, rendez-moi mon époux. Mon Dieu, que je suis malheureuse ! » Ses yeux égarés

se tournent de tout côté : tantôt elle s'élève vers le ciel, comme pour demander la force de soutenir le poids de son malheur ; tantôt elle les tourne vers le lieu fatal ; puis les abaissant vers la terre, elle demeure dans un morne silence interrompu de temps en temps par de longs soupirs.

Elle était encore plongée dans cette espèce de léthargie, lorsque le soleil disparut derrière les montagnes et que les ombres de la nuit commencèrent à se répandre sur la terre. Nous lui adressâmes quelques paroles de consolation et nous l'engageâmes à quitter le rivage et à aller prendre un peu de repos. Car la mer commençait à se retirer et allait offrir à nos yeux les corps des trois infortunés. Elle se lève précipitamment et se dirige vers sa maison en exhalant sa douleur par des cris et des gémissements. Il y a longtemps qu'elle a disparu à nos yeux et la côte et le bois voisin répondent encore à ses lamentations ; ses plaintes se prolongent et vont se perdre sur la surface de la mer immobile.

Quelque temps après, nous retirons du fond de la rivière les corps de ces trois malheureux. Un instant auparavant ils étaient au milieu de leurs amis se livrant à la joie et cherchant à les égayer ; maintenant les voilà étendus froids et immobiles sur la plage ; leurs membres tout-à-l'heure si vigoureux, sont roidis par la mort ; la pâleur couvre leur figure encore en proie aux dernières convulsions d'une vie qui s'éteint : leurs yeux brillent à la lueur pâle de la lune, mais on sent qu'ils ne sont plus le miroir d'une âme intelligente. Cette plage qui naguère retentissait de leurs chants de joie n'est plus qu'une scène de désolation.

Qui pourrait dire les réflexions qui assaillirent alors mon âme attristée ? Hélas ! les heures se suivent mais elles ne se ressemblent guère ! Et pourquoi comptérons-nous ici-bas sur un bonheur fragile ?

A. L.

## L'ABEILLE.

« Forsan et hæc olim meminisse juvabit. »

QUÉBEC, 3 MARS 1859.

Aujourd'hui qu'une décision définitive a réglé la question tant débattue du choix d'une capitale, nos lecteurs ne liront pas sans intérêt un aperçu rapide sur les voyages, déménagements et tribulations de notre gouvernement depuis qu'il s'est fait nomade. Les rapprochements que nous allons faire n'exigent pas de bien grandes recherches et ce sont de ces renseignements, qui sont à la portée de tout le monde

On aime pourtant à voir les événements ainsi groupés et les dates rapprochées de cette manière. Les numéros de l'ancienne *Abeille* forment par leur collection un répertoire utile et exact, qu'on aime à consulter souvent : toute l'ambition de celle d'aujourd'hui est de conserver le caractère de son aînée.

Par l'acte du Parlement Impérial qui réunit les deux Canadas, il était stipulé que Kingston serait la Capitale des Provinces Unies. Effectivement, en vertu d'une proclamation du Gouverneur Lord Sydenham, datée du 10 Février 1841, la réunion des Parlements s'opéra en cette ville, la même année. On sait que ce fut l'année suivante que s'inaugura le gouvernement responsable, sous Sir Charles Bagot, successeur de Lord Sydenham, et par l'arrivée au pouvoir du ministère Lafontaine-Baldwin. En 1843, sous Sir Charles Metcalfe, la translation du siège du gouvernement de Kingston à Montréal fut décidée dans l'Assemblée Législative à une majorité de 33 voix, le 3 Novembre. La résignation du ministère Lafontaine-Baldwin, de nouvelles élections générales, et la formation d'un nouveau ministère, sont les principaux événements qui suivirent jusqu'en 1845, époque de l'arrivée de Lord Cathcart, qui gouverna le pays à l'aide du ministère formé par son prédécesseur, jusqu'à l'arrivée de Lord Elgin, en Janvier 1847. Le parlement fut dissous par celui-ci, en Décembre, et à la session de 1848, qui ne dura que 26 jours, le ministère Lafontaine-Baldwin revint au pouvoir.

La session de 1849 est, dans l'histoire de nos luttes parlementaires, la plus remarquable et celle où les clamours du dehors faillirent le plus influencer par l'ébranlement les délibérations de l'Assemblée. Une loi ayant été passée pour indemniser les Bas-Canadiens des pertes essayées par eux durant les troubles de 1837-38, ce fut pour les ennemis du gouvernement le signal de l'émeute. L'enceinte parlementaire fut envahie ; l'édifice où siégeaient les deux Chambres fut incendié avec sa précieuse bibliothèque, et plusieurs des principaux édifices de Montréal furent saccagés, ou menacés par la populace. Le Gouverneur fut lui-même insulté sur la voie publique. L'Assemblée continua la session à Montréal, mais elle décida que les parlements s'assembleraient par la suite alternativement à Toronto dans le Haut Canada, et à Québec dans le Bas. En conséquence, les bureaux du gouvernement furent transférés à Toronto dans l'automne de 1849, et les deux sessions de 1850 et de 1851 se tinrent dans cette dernière ville.

En 1852, Québec reconvra pour quatre ans le titre envié de capitale, qu'elle avait